

# Transmettre correctement et à temps les informations relatives à votre assurance groupe



Ce document vous fournit un aperçu des informations relatives à votre personnel que vous devez communiquer à CBC Assurances (et quand) afin d'avoir en permanence la certitude d'avoir un contrat à jour.

## 1 Vous devez transmettre chaque mois les informations suivantes avant le 18 du mois

Ces modifications peuvent influencer la prime de l'assurance groupe. Veuillez donc toujours à nous les communiquer le plus rapidement possible. Pour pouvoir payer immédiatement une prime correcte, vous devez nous communiquer ces informations avant le 18 du mois en question.

Précisez également toujours le numéro de police de l'assurance groupe.

<b>NOUVELLE AFFILIATION</b>	Date de début
	Nom et prénom de l'affilié
	Numéro de registre national
	Date et lieu de naissance
	Sexe
	Nationalité
	Etat civil
	Langue
	Adresse
	Date d'entrée en service
	Salaire annuel/mensuel/horaire brut à temps plein
	Pourcentage d'occupation
	Catégorie
<b>MODIFICATIONS</b>	Nom et prénom de l'affilié
	N° de police de l'affilié
Modification du pourcentage d'occupation	Nouveau pourcentage d'occupation
	Date de début
Pas de rémunération - pourcentage d'occupation temporairement de 0%	Raison
	Date du ... au ...
Incapacité de travail	Date de début de l'incapacité
	Pourcentage d'occupation
Données personnelles du membre du personnel actif	Date de début
- Adresse	Nouvelle adresse
- Etat civil	Nouvel état civil
<b>FIN DE L'AFFILIATION</b>	Nom et prénom de l'affilié
	N° de police de l'affilié
Départ de l'entreprise (*)	Date du départ de l'entreprise
Changement de catégorie (*)	De la catégorie .... à ...
	Date de début
Départ à la retraite	Date du départ à la retraite
Décès	Date du décès

(\*) La loi vous oblige à nous communiquer ces informations dans les 30 jours.

## **2 Vous devez communiquer une fois par an les données suivantes, au plus tard 6 semaines avant la date d'adaptation annuelle.**

Cela ne concerne que les contrats dont la prime est calculée sur la base du salaire des affiliés. Pour ce faire, nous vous demandons 3 mois à l'avance de nous communiquer ces informations.

<b>SALAIRES de tous les affiliés</b>	Nom et prénom de l'affilié
	N° de police de l'affilié
	Salaire annuel/mensuel/horaire brut à temps plein
	Pourcentage d'occupation

## **3 Communiquer rapidement et efficacement ces données**

C'est possible via CBC Online4Business ou au moyen d'un des templates disponibles sur notre site web. Vous les retrouverez dans la rubrique Formulaires sur le site Gestion Assurance groupe, terme de recherche "Gestion assurance groupe"  
Vous pouvez également demander une feuille excel spéciale à votre intermédiaire CBC.

## **4 Pour des modifications à apporter au plan en lui-même, veuillez contacter votre intermédiaire CBC.**